1747 - Les photos d’accidents de la circulation qui font apparaître des personnes.

question

Nous travaillons dans la Division des accidents de la circulation et éprouvons parfois le besoin de photographier certains accidents de la circulation afin de préserver les droits de nos concitoyens. Parfois des hommes présents sur les lieux des accidents apparaissent dans les photos. Qu’en est-il ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Ce travail ne comporte aucun inconvénient. Car il s’agit de prendre des photos pour un intérêt, un besoin ou une nécessité. Il n’y a aucun mal à ce que des parties étrangères à l’accident apparaissent dans les photos. Ce qui est interdit c’est d’acheter un appareil photo pour réaliser des photos à usage personnel. Ce n’est pas parce que la photographie est interdite en elle-même, mais parce que l’objectif de l’acquisition de l’appareil et de la prise des vues n’est pas acceptable parce que superflu.

Quant à vous, l’objectif pour lequel vous effectuez les prises de photos est valable et répond à une nécessité.